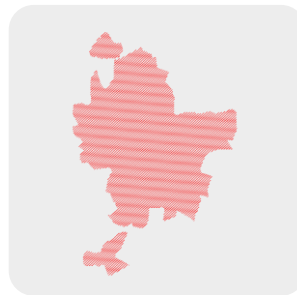


# Suivi PFAS dans les boues des stations d'épuration urbaines

Retour d'expérience de la Métropole de Lyon



# Métropole de Lyon:

## 12 stations urbaines – 35 000 tMS/an



### Les stations d'épuration de la Métropole de Lyon

1. **Pierre Bénite** : 950 000 EH
2. **Saint Fons** : 983 000 EH
3. **Feysine** : 300 000 EH
4. Meyzieu : ↗ 42 000 EH
5. Jonage : 42 000 EH
6. Neuville: 34 100 EH
7. **Fontaines** : 30 000 EH
8. St Germain : 7 500 EH
9. Genay : 25 000 EH
10. Quincieux : 2 700 EH
11. Lissieu : ↗ 2 000 EH + 3 000 EH

+Effluents des communes de Givors et Grigny traités sur la STEU du SYSEG

# Retour à la terre et plan micropolluants

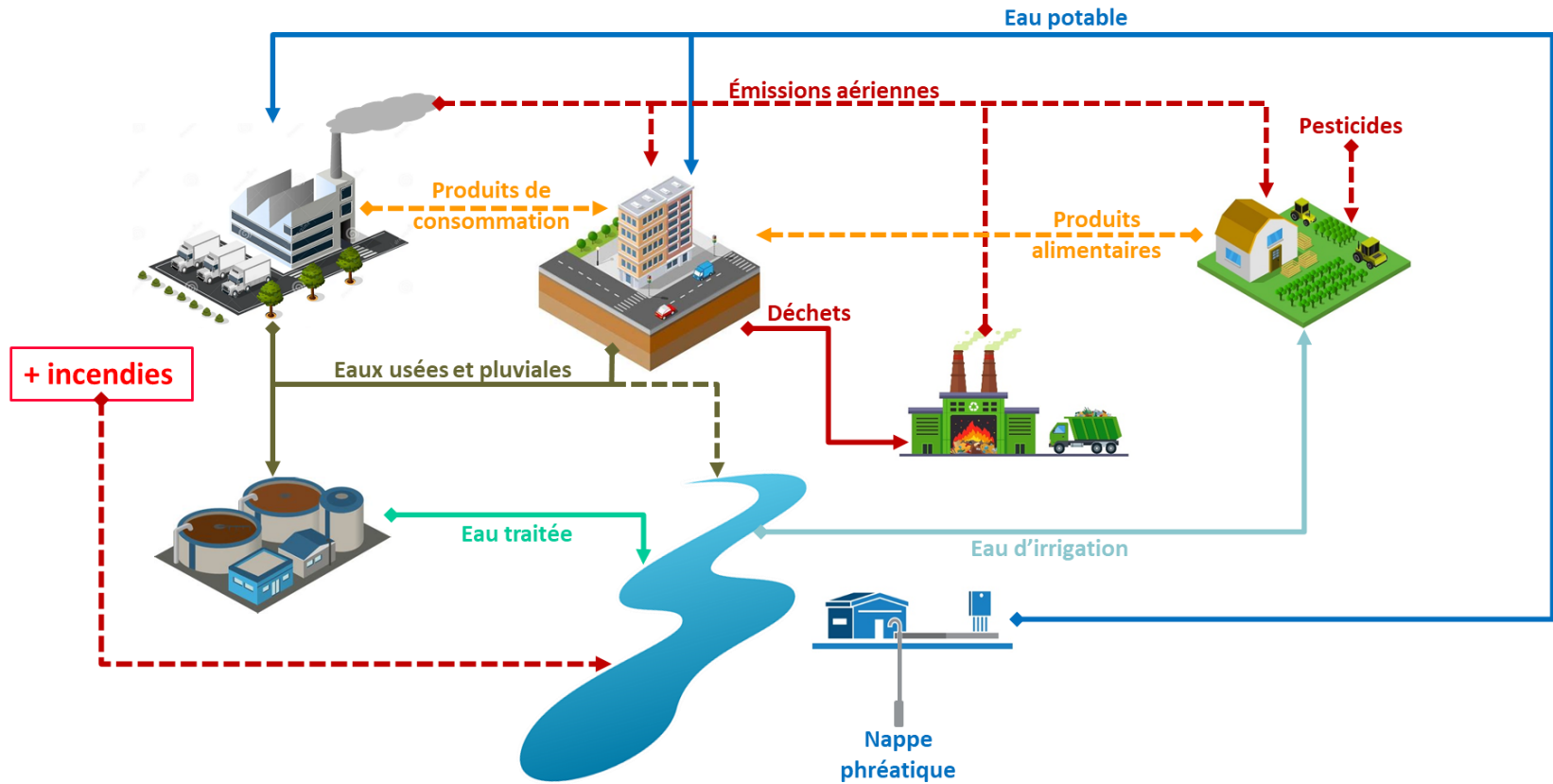
- Retour à la terre: stratégie globale de valorisation matière et énergie qui s'appuie sur 3 orientations:
  - Améliorer la qualité des boues produites
  - Mieux valoriser les boues dont projet méthanisation et priorisation des flux compostés
  - Construire l'assainissement de demain (valorisation urines et fèces)
- Orientation n°1: Améliorer la qualité des boues produites
  - Stratégie ville perméable
  - Plan micropolluants



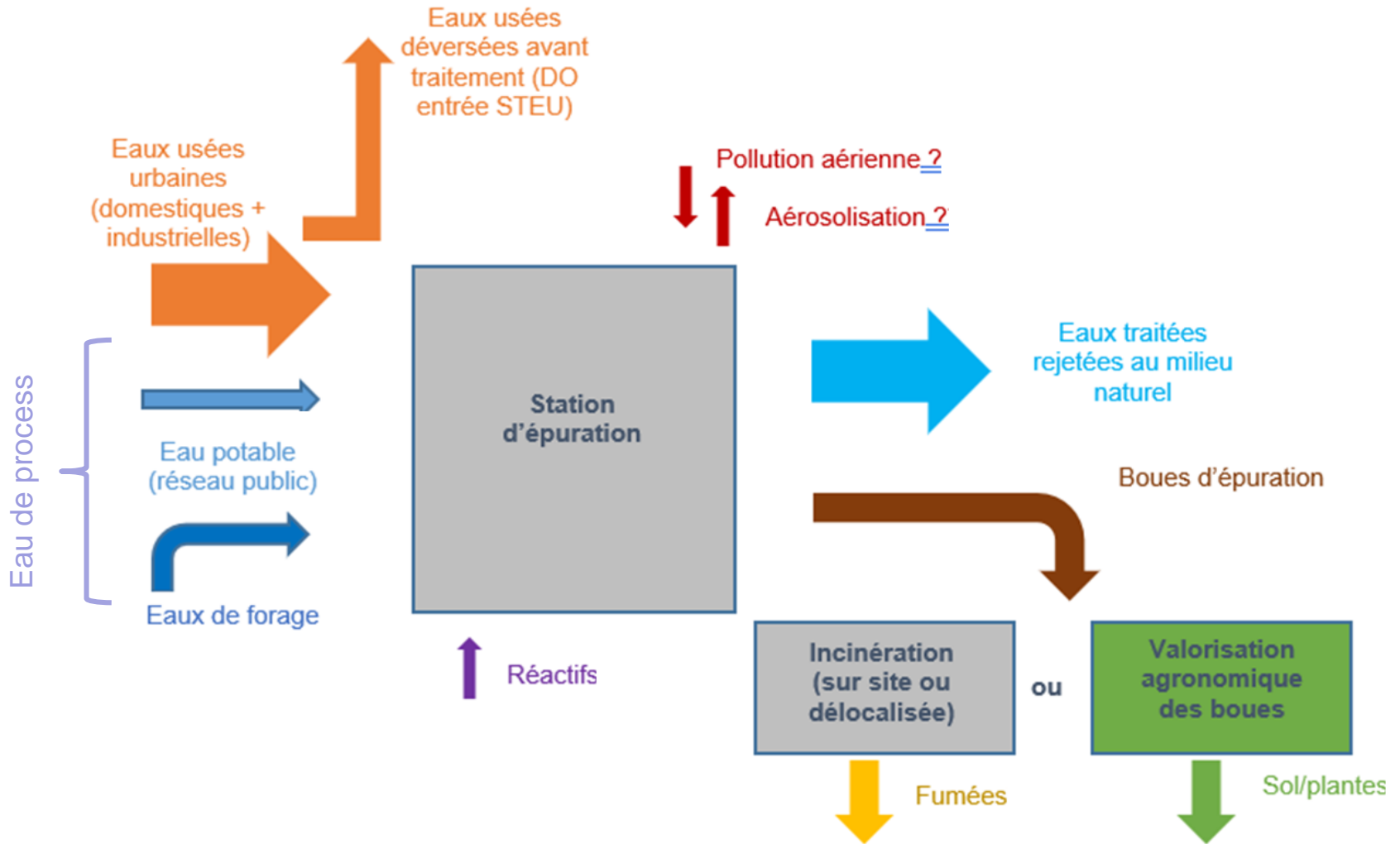
# Campagne volontaire sur les PFAS

- Axe 0 du plan micropolluants (aidé par AERMC dans le cadre du contrat Eau & Climat 2025-2027)
- Dans un contexte de pollution avérée mise en lumière par les médias en mai 2022
- En complément des investigations réglementaires:
  - Suivi sanitaire Eau potable – régie Eau du Grand Lyon
  - Arrêté juin 2023 sur les ICPE dont 1+3 STEU
  - Spécificité MDL: Intégration des 28 PFAS ICPE dans les suivis des industriels sous autorisations de rejet dès autosurveillance 2023
- Investigations multi-compartiments dont file eau et boues des STEU

# Le cycle (simplifié) des PFAS

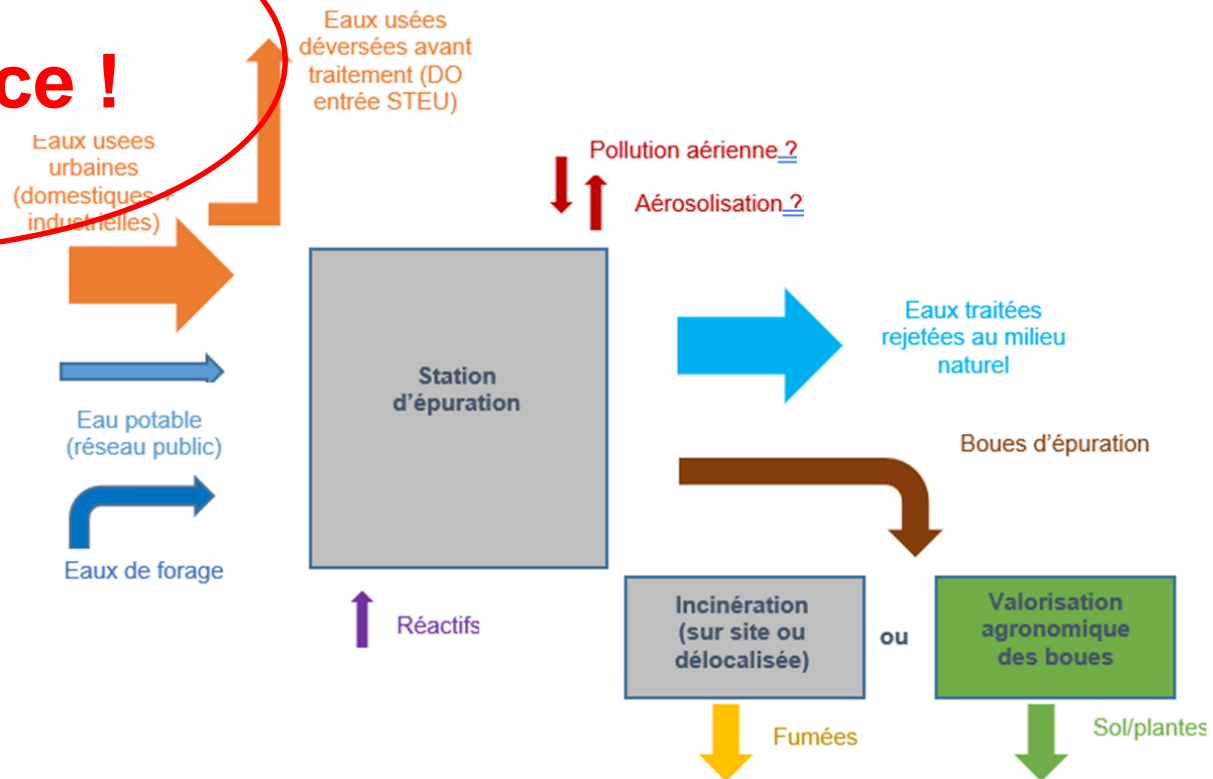


# STEU = transfert de pollutions multiples



# Leviers d'actions et besoins des collectivités

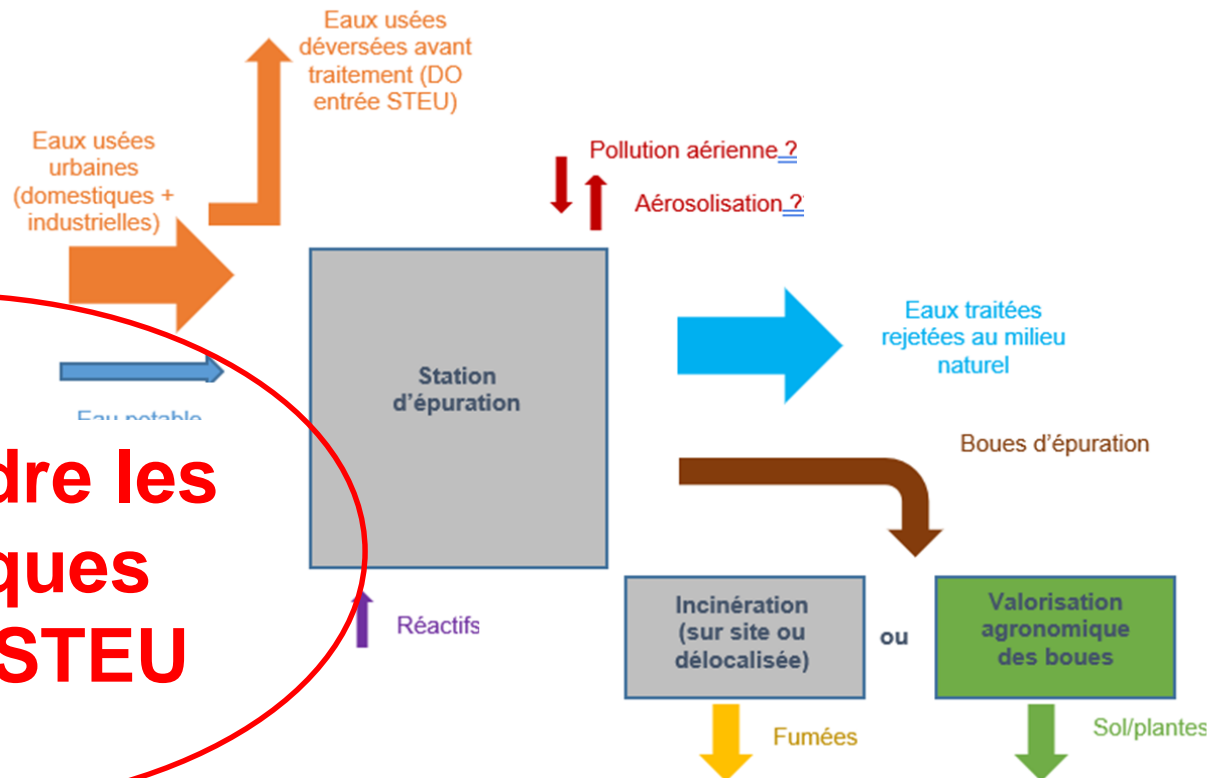
**Agir à la source !**



- Dès la mise sur le marché
- Décloisonner nos plans d'actions
- Par l'accompagnement des activités économiques
  - Contrôles, application du PPP...
  - Accompagnement au changement – ex: axe 1 du plan micropolluants de la MDL

# Leviers d'actions et besoins des collectivités

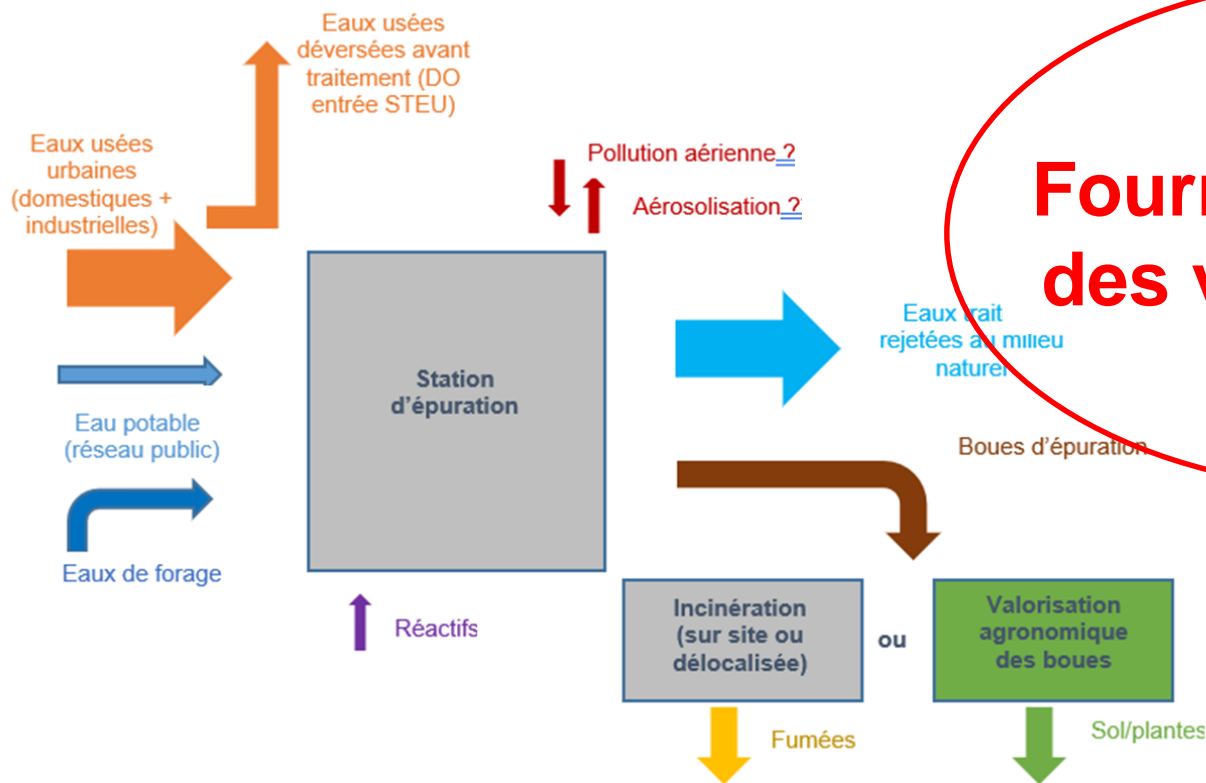
**Comprendre les dynamiques internes STEU**



Avant de généraliser les suivis onéreux :

- Comprendre les dynamiques internes des STEU pour établir des bilans (flux, signatures...)
- Stabiliser la fiabilité des mesures et protocoles
- Définir des indicateurs pertinents et intégrateurs
- Fournir des outils pour exploiter les données
- Accompagner la montée en compétence de la profession

# Leviers d'actions et besoins des collectivités



**Fournir au plus vite des valeurs guides**

- Fixer des seuils de gestion et des valeurs guide au plus vite (et pour toutes les MAFOR) : pour guider les investissements collectivités et rassurer les populations
- Équation actuellement impossible à résoudre pour les collectivités : besoin de raisonner au global (pollution air/sol/eau/végétaux, GES...) alors qu'on ne dispose d'aucune donnée pour arbitrer entre incinération, retour au sol ou enfouissement